

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19- 0014484

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9014

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : GAMHOR RACHID Date de naissance : 31/08/1971

Adresse : 59 Boulevard 9 Avril. Résidence Palmiers Place 05-29

Tél. : 066 837 89 44 Total des frais engagés : 1985 30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 27 NOV. 2020

Date de consultation : 27/11/2020

Nom et prénom du malade : GAMHOR

Age:

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : arthralgies

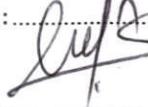
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 05 NOV 2020

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 19/11/2020

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17 NOV 2020	L.J	-	300	Dr. ANISSOUASSIF ORTHOPÉDISTE TRAUMATOLOGUE 159 Bd. Bourguigne - Casablanca Tél : 05 22 49 26 43

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>INPE</i> 202022045	17/11/2020	367,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 DR. MESSOUASSI	-	Z x 12	700

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	
	
	
	
	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		Coefficient des travaux
	D 00000000 35533411	G 00000000 11433553		Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr OUASSIF ANISS

CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
OSTÉOPATHE
EXPERT ASSERMENTE

دكتور وصيف انيس

طبيب أخصائي
جراحة العظام والمفاصل
طب تقويم العظام والمفاصل العمود الفقري
خبير قضائي

17/11/2020

PPV: 169DH00
PER: 07/23
LOT: J1957-2

MR GEMHAR patient

160.00

- Lotion P_o

52,80

- Vogel 2

10.20

65.70

- Melonal 1L

69.60

- Rizium gel x 3 offic. / j
massage

69,60

CETAMYL 500 mg
P.P.V.: 10.20 DH
190219

100x45x20

UT.AV.
LOT N°: 03 2123
2 128-650
0966142/3
P.P.V.
69,70

PPV: 52DH80
PER: 11/22
LOT: J1605-3

Dr. ANISS
ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
159 Bd. Bourgogne Casablanca
Tél : 05 22 49 26 43

Dr OUASSIF ANISS

CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
OSTÉOPATHE
EXPERT ASSERMENTE

الدكتور وصيف أنيس

طبيب أخصائي
جراحة العظام والمفاصل
طب تقويم العظام والمفاصل العمود الفقري
خبير قضائي

DATE

17/11/2020

FACTURE



PATIENT

GAMHOR Rachid

RX Genou droit

Z x 12

REÇU DE : 300,00 DH (TROIS CENTS DIRHAMS).

INPE : 091116343

Cachet et signature du médecin

Dr. ANISS OUASSIF
ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
159 Bd. Bourgogne - Casablanca
Tél : 05 22 49 26 43

Dr OUASSIF ANISS

CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
OSTÉOPATHE
EXPERT ASSERMENTE

الدكتور وصيف أنيس

طبيب أخصائي
جراحة العظام والمفاصل
طب تقويم العظام والمفاصل العمود الفقري
خبير قضائي

17/11/2020

GAMHOR Rachid

RX Genou droit

Z x 12

INTERPRÉTATION RADIOLOGIQUE

- Gonarthrose stade II.
- Absence de genu varum.
- Absence de calcification péri-articulaire.
- Absence de déminéralisation osseuse.



Cachet et signature du médecin

Dr. ANISS OUASSIF
CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
159 Bd Hassan II Casablanca
Tél : 05 22 49 26 43

Dr OUASSIF ANISS

CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
OSTÉOPATHE
EXPERT ASSERMENTE

الدكتور وصيف أنيس

طبيب أخصائي
جراحة العظام والمفاصل
طب تقويم العظام والمفاصل العمود الفقري
خبرير قضائي

Date

17/11/2020

FACTURE

Patient

GAMHOR Rachid

Échographie musculo-squelettique : Genou droit

REÇU DE : 500,00 DH (CINQ CENTS DIRHAMS).

INPE : 091116343



Cachet et signature du médecin

Dr. ANISS
ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
OSTÉOPATHE
EXPERT ASSERMENTE
159 Bd. Bourguignon
Télé : 06 22 49 26 43

17/11/2020

GAMHOR RACHID

Échographie musculo-squelettique : Genou droit

COMPTE RENDU

- Présence d'une collection anéchogène infra-patellaire de 1,3cm/0,8cm du genou droit
- Absence d'hypertrophie de la synoviale.
- Absence de lésions méniscales externe ni interne d'aspect dégénératif.
- Absence de Bursite des tendons de la patte d'oie.
- Absence de lésion du ligament rotulien
- Absence de kystes poplitéos synoviaux
- Absence de nodule.
- Légère diminution de l'épaisseur du cartilage trochléen.

CONCLUSION

bursite infra-patellaire du genou droit.

Cachet et signature du médecin

Dr. ANISS OUASSIF
ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
159 Bd. Bourgogne - Casablanca
Tél : 05 22 49 26 43

ORTHOPÉDISTE
Dr Aniss OUASSIF
159 Bd Bourgogne - RDC

Info Patient

Nom: GAMHOR rachid

ID Patient: 20201117000

Age:

Genre:

Date d'examen: 11/17/2020

MedecinAct.:

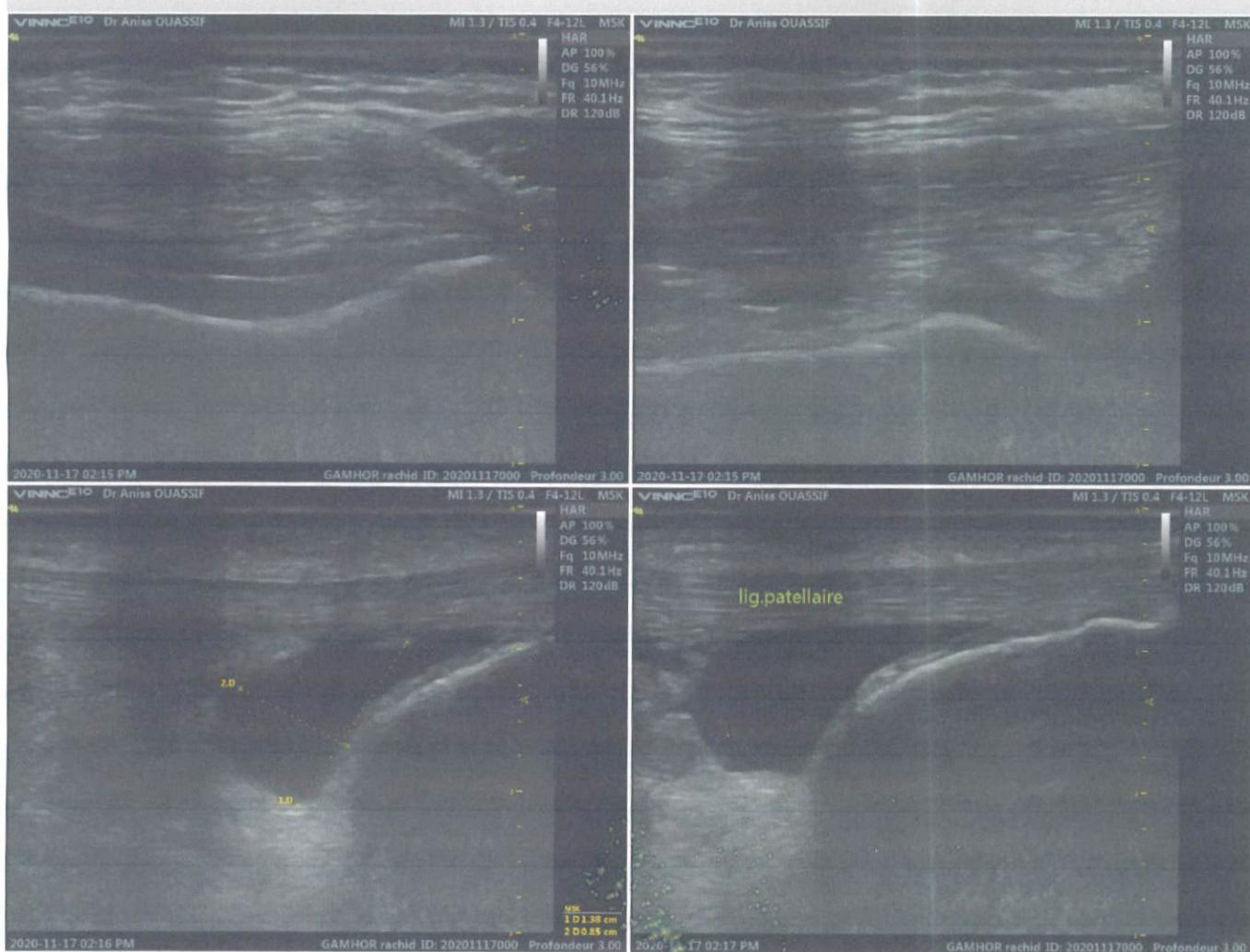
Ref.Medecin:

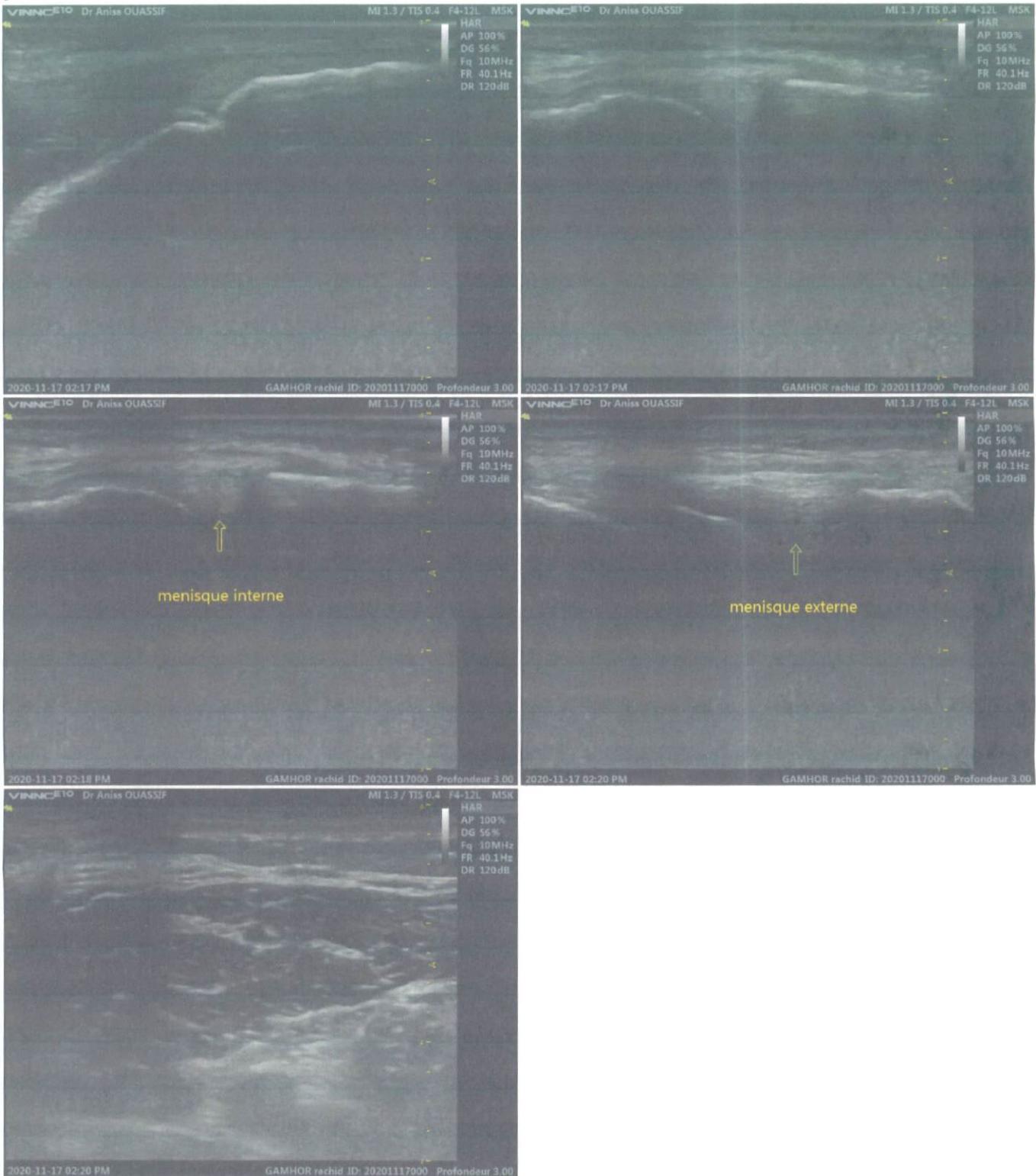
Opérateur:

Mesure

Nom	1	2	Statistique	Unité
SMP MSK 2D General				
D	1.38	0.85	1.12 Moy	cm

Image





Dr OUASSIF ANISS

CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
OSTÉOPATHE
EXPERT ASSERMENTE

الدكتور وصيف أنيس

طبيب أخصائي
جراحة العظام والمفاصل
طب تقويم العظام والمفاصل العمود الفقري
خبرير قضائي

121m | 22

MR GAMHOR Rachid

Mr GAMHOR Rachid
M 31-08-1971 BE572769
2011183044
Préleveuse:
Date/Heure
18-11-2020
00:00

-PRELEVEMENT-
00-INTER

- V
- facteur rhumatisante
- acide urique
- glyc - jin.
- Waaler Rose



Dr. ANISS OUASSIF
ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
159 Bd. Bourgogne - Casablanca
Cachet et signature du médecin

Laboratoire Casalab Palmier SCP

Docteur M.Bezzari - Médecin Biogiste UCL Belgique
Docteur K.Ouazzani - Pharmacien Biogiste



مختبر
التحليلات الطبية

FACTURE N° 2011183044
LABORATOIRE CASALAB PALMIER
Casablanca le 18-11-2020
INPE : 093002574

Mr Rachid GAMHOR

Demande N° 2011183044
Date d'examen : 18/11/2020

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PSA-A	Prise de sang Adulte	E25	E
	Test de Waaler-Rose :	B50	B
0100	Acide urique	B30	B
0118	Glycémie	B30	B
0223	VS	B30	B
	FACTEURS RHUMATOÏDES – SÉRUM	B200	B

Total des B : 340

Arrêtée la présente facture à la somme de : * **518.00 DH** *
cinq cent dix-huit dirhams



C

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES CASALAB PALMIER SCP

50, rue Al Mortada - PALMIER - CASABLANCA

•Télé : 0522 98 83 83 •Fax : 0522 236729 •GSM : 0678 737371 – 0662 185698 •Email : accueil.casalab@gmail.com

•www.casalabpalmier.com •IF : 37741235 •Patente : 34771789 •CNSS : 6576120 •ICE : 002189772000081



Dossier N° : 2011183044	Patient N° : 2011183044
Résultats de : Mr Rachid GAMHOR	
Né(e) le : 31/08/1971 – 49 ans	
N° CIN : BE572769	
20000 CASABLANCA	
0.00	

**Monsieur le Dr ANISS
OUASSIF(CHIRURGIEN
ORTHOPEDISTE)**

159 BD BOURGOGNE RESID SHWAN RDC
BOURGOGNE
20000 CASABLANCA

Edition du : 19-11-2020 à 17:39
Dossier enregistré le 18-11-2020 09:49 par IM

Prélèvement du 18/11/2020 à (heure non communiquée) par FIC

< Compte-rendu annulé et remplace le rapport du 19/11/2020 validé techniquement par : GHA >

Cher confrère, nous vous remercions de votre confiance, et nous vous transmettons les résultats de votre patient.

HEMATOCYTOLOGIE

VITESSE DE SEDIMENTATION

Technique automatisée corrélée à la méthode de Westergreen

VS 1ère heure

26 mm

(<15)

VS 2ème heure

58 mm

BIOCHIMIE

Acide Urique

(Dosage enzymatique)

72,00 mg/L

(26,00–70,00)

0,42 mmol/L

(0,15–0,41)

Glycémie à jeun

(Hexokinase G6PD-H)

1,04 g/L

(0,74–1,09)

5,77 mmol/L

(4,11–6,05)

AUTO-IMMUNITE

Réaction de Waaler-Rose

(Polyartest Fumouze.)

<8

(<8)

Facteurs rhumatoïdes

(Dosage immunoturbidimétrique)

13,0 UI/ml

(<14,0)

Validation biologique par : Le Dr M. JENANE Dr K. OUAZZANI

Le Dr M. BEZZARI



Dossier n° 2011183044 – Mr Rachid GAMHOR

1 / 1

